



Environnement

A chaque saison, nos paysages changent de visages... Une occasion pour aller les découvrir et les admirer.

La nappe de Campbon

Une caractéristique importante de notre commune est sa nappe souterraine. Il ne s'agit pas d'une rivière ou d'un lac souterrain, mais d'eaux de surfaces infiltrées dans le sol et conservées dans la roche.

Localisée principalement sur la commune de Campbon, la nappe s'étend, également, sur les communes de Quilly, Sainte-Anne-sur-Brivet et Guenrouët. Sur cette dernière commune, la nappe est exploitée par une usine d'eau en bouteille.

Son origine

Il y a 50 millions d'années, la naissance des Alpes a entraîné des cassures dans le massif Armoricaïn. L'une d'elles a créé le bassin de Campbon. Plusieurs millions d'années après, le réchauffement climatique (déjà) provoque la fonte des glaces aux pôles. Le niveau des océans augmente et la mer s'installe dans le bassin de Campbon.

Sous la mer, une couche de galets et de gravier, dite couche imperméable, se dépose, puis une couche de roches calcaires, dite couche intermédiaire. Encore quelques millions d'années et une période de glaciation reforme les glaces des pôles et la mer se retire du bassin de Campbon. Une couche de marne et de sable se dépose alors. Il s'agit de la couche superficielle.

Son fonctionnement

L'eau de pluie s'infiltré dans les sols, traverse la couche de sable qui filtre les bactéries et les principales impuretés puis vient se loger dans la couche calcaire. Celle-ci, qui est poreuse, conserve l'eau dans ses cavités. C'est là qu'une roche, appelée Pyrite, détruit les nitrates présents dans l'eau. La nappe s'épure donc toute seule.

Son exploitation

La nappe est exploitée par la **Communauté d'Agglomération de la REgion NazériennE** (Carene) depuis 1953. Il s'agit d'une régie publique. En 2010, il existe 13 points de captage dont 11 situés sur Campbon qui extraient l'eau entre 40 et 76 mètres de profondeur. Cette eau est acheminée vers l'usine de traitement de Bocquehand.

Dans l'usine, l'eau, après aération et passage à travers un filtre à sable, est légèrement chlorée et envoyée dans le circuit de distribution. La pureté de la nappe de Campbon ne nécessiterait pas, à priori, de traitement au chlore, néanmoins, comme elle va passer du temps dans le circuit de distribution, on y ajoute quand même du chlore, par sécurité pour le transport.

Sa distribution

De l'usine de Bocquehand, l'eau est envoyée au centre de stockage de la Plaudière, où, en raison de son excellente qualité, elle est parfois mélangée à l'eau de la Vilaine, en provenance de l'usine de Férel, et, à de l'eau de la Loire, en provenance de l'usine de Nantes, avant d'être envoyée vers la région Nazairienne.

La nappe de Campbon sert, principalement, à l'approvisionnement de la Carene.

Une partie de l'eau produite à Bocquehand est vendue par la Carene au **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Bassin de Campbon (SIAEP BC)**. C'est ce syndicat, dépendant du syndicat départemental (SDAEP), qui est chargé de la distribution de l'eau sur son territoire, et notamment à Campbon.

L'eau achetée va donc directement de Bocquehand au château d'eau de Campbon, avant d'être distribuée chez les particuliers.

Sa préservation

Si la nappe s'auto-épure et que nous bénéficions d'une eau d'une excellente qualité, l'activité humaine amène des risques de pollution.

La collectivité protège la nappe. Des bassins de rétention sont construits afin d'empêcher que des pollutions accidentelles s'infiltrent dans la nappe. Le préfet a réglementé les activités économiques sur la nappe. Ainsi, la zone artisanale des Fours à Chaux ne peut pas s'agrandir vers l'Est et le temps de stockage des lisiers, avant épandage, est plus élevé qu'ailleurs. La Carene encourage le désherbage mécanique et la conversion des exploitations agricoles vers l'agriculture raisonnée ou biologique.

Néanmoins, chacun d'entre nous doit prendre conscience de la richesse que nous avons sous nos pieds. Nous devons avoir un comportement responsable dans l'utilisation de l'eau, dans notre façon de jardiner et dans la préservation de la nature.

Le saviez vous ?

Si vous constatez que l'eau du robinet a une odeur ou un goût de chlore, il suffit de la laisser décanter, dans une carafe, à l'air libre ou au réfrigérateur. Le chlore s'évapore rapidement.

Le plan d'eau



Vous voulez pique-niquer, vous détendre, pratiquer votre loisir la pêche, le plan d'eau de Campbon est un lieu tout indiqué pour vous arrêter quelques heures.

Situé au sud du bourg, vous pouvez facilement y accéder à pied ou en voiture.

Chaque année à la Saint Jean, le Comité des Fêtes y organise un grand feu de joie suivi d'un feu d'artifice.

Pour la première fois en 2009, dans le cadre de sa politique de gestion différenciée des espaces verts, la commune y a implanté une prairie fleurie.

Plan d'eau







Le parc éolien de Campbon, comprend deux installations majeures qui illustrent l'engagement de la commune en faveur de la transition énergétique :

► **Parc éolien de la Gruette** (2009)

Développeur : Nordex France

Mise en service : 2009

Composition : 5 éoliennes Nordex N90, chacune d'une puissance de 2,5 MW

Hauteur : 80 mètres à la nacelle, 125 mètres en bout de pale

Production annuelle estimée : 25 GWh, équivalant à la consommation électrique (hors chauffage) d'environ 9 900 foyers

Paysage : implanté dans un environnement de bocage dégradé, avec des haies relictuelles, des prairies, des cultures et de petits boisements .



► **Parc éolien Lande du Moulin** (2022)

Développeur : Alterric (anciennement EIPP)

Mise en service : novembre 2022

Composition : 5 éoliennes Enercon E-82 E2, chacune d'une puissance de 2,3 MW

Hauteur : 108 mètres au moyeu, 150 mètres en bout de pale

Production annuelle estimée : environ 19,4 GWh, couvrant les besoins en électricité (chauffage inclus) d'environ 5 000 foyers

Particularités :

Concertation locale : le projet a été développé en étroite collaboration avec la commune de Campbon, incluant des études environnementales et des consultations publiques.

Financement participatif : une collecte citoyenne de 200 000 € a été réalisée via la plateforme Enerfip, complétée par un investissement communal de 120 000 €.



Intégration paysagère et sensibilisation

[Le Sentier du Moulin](#) , une boucle de randonnée de 3,7 km à Campbon, offre aux promeneurs l'occasion de découvrir le patrimoine éolien de la commune, en passant notamment à proximité du moulin de la Bicane, un moulin du XIX^e siècle restauré. Cette initiative illustre la volonté de la commune de valoriser son patrimoine tout en sensibilisant le public aux énergies renouvelables.